

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIERS**

- SEANCE DU JEUDI 8 FEVRIER 2024 -

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- approbation du procès-verbal de la commission du 25 novembre 2023 ;
- **9h15** : examen des déclarations de projet valant mise en compatibilité des PLU des communes de Nonville et Trezy-Levelay pour la réalisation du projet Clos-Nonville ;
- **10h00** : examen du projet de PLU de la commune d'Isles les Meldeuses ;
- **10h45**: examen de l'étude préalable agricole Nexiville 11, aménagement Plein Sud – commune de Roissy-en-Brie ;
- **11h45** : (présentation DDT)
- permis de construire (A définir).